

7. Nous sommes tous convaincus, qu'une plus grande stabilité monétaire permettra une plus grande liberté des flux de biens, de services et de capitaux. Nous sommes déterminés à veiller à ce que le développement de la stabilité monétaire et celui de la liberté des échanges commerciaux et financiers se renforcent l'un et l'autre dans l'intérêt de la croissance économique et de l'emploi.